



## AVIS PUBLIC 2020-035

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

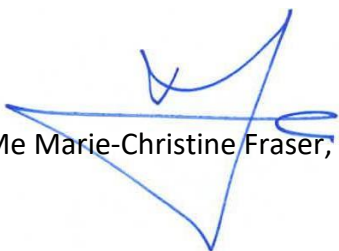
Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **5 octobre 2020 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Demande 2020-010 visant le 312, boulevard Morin, Asbestos.**

Nature et effets : Régulariser une marge de recul avant secondaire de 5.53m au lieu de 7m tel que prévue à la grille des spécifications de la zone 49-R pour un bâtiment accessoire attaché.

Toute personne intéressée doit transmettre par écrit ses commentaires au plus tard le 2 octobre 2020 à 12:00 pour se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Asbestos, Québec, ce 11<sup>e</sup> jour de septembre 2020



Me Marie-Christine Fraser, greffière